

VOL. 10 - BULLETIN N° 90 MARS 2014

En avril, développez vos compétences en ressources humaines!

En partenariat avec le Groupe Conseils MCG, le Comité sectoriel vous convie à Bécancour le 1er avril prochain pour une formation ayant pour thème la création et l'optimisation d'une équipe de travail. Nul n'est parfait, mais une équipe peut l'être! C'est ce que cette activité s'attachera à démontrer à travers l'appropriation de la méthode Belbin, laquelle sert à mesurer la contribution des rôles de chaque membre d'une équipe.

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE.

Le 15 avril prochain à Québec, le mentorat sera à l'honneur avec Alia Conseil. Au cours d'une demi-journée de formation, les participants se familiariseront avec les différents styles d'apprentissage et de coaching. Au terme de cette activité, les participants auront en main tout le matériel nécessaire pour utiliser le mentorat comme outil de fidélisation des talents.

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE.

ATELIER SUR LA RÉGLEMENTATION MARITIME

C'est le 20 février dernier qu'a eu lieu le rendez-vous annuel du Comité sectoriel dédié à la réglementation sur le personnel maritime. Devenue incontournable depuis quelques années, cette séance d'information, de vulgarisation et de mise à jour sur les exigences concernant le personnel navigant a attiré à Québec une soixantaine de représentants des organisations maritimes membres. Lors de cette journée, les experts de Transports Canada ont entretenu l'auditoire de nombreux thèmes, dont certains ont suscité beaucoup d'intérêt.

Mentionnons notamment le thème des limites d'heures de travail et de repos des marins imposées par les conventions maritimes (MLC 2006 et STCW). L'application des nouvelles normes provoque visiblement beaucoup d'inquiétude chez les gestionnaires qui doivent composer avec les contraintes de la navigation en eaux intérieures, très différentes des eaux océaniques.

Par ailleurs, la date d'entrée en vigueur de la version révisée du Règlement sur le personnel maritime a également amené quelques interrogations. Son application aura des impacts sur plusieurs sujets touchant le personnel maritime au Canada. La nouvelle version du Règlement doit être en place au plus tard le 1^{er} janvier 2017. Les représentants de Transports Canada espèrent une mise en œuvre dès la fin de l'année 2015.

Dans un autre ordre d'idées, le service en mer exigé pour l'obtention du brevet de matelot de quart à la passerelle a entraîné des discussions quant à la reconnaissance du service à la barre.

Pour certains armateurs qui sont aux prises avec des dynamiques régionales particulières, la nécessité de devoir effectuer le service en mer sur un navire de plus de 150 tonneaux est plutôt contraignante. En effet, les candidats qui auraient cumulé du temps de mer à bord de navires de pêche de moins de 150 tonneaux ne pourraient prétendre à l'obtention du brevet de matelot de quart à la passerelle.

Merci à Denis Bélanger, Bruno Duguay, Annie Larouche, Bernard Leclerc ainsi que Marcellin Papillon pour leur remarquable contribution au succès de cette journée.

Nous tenons également à formuler un merci spécial à nos membres qui se sont déplacés en si grand nombre pour l'occasion!

CENTRE DE DOCUMENTATION DU CSMOIM - Formation, gestion des ressources humaines et carrières dans l'industrie maritime

Vous êtes à la recherche d'informations sur la formation et le marché du travail dans l'industrie maritime? Vous souhaitez obtenir des outils adaptés au milieu maritime en matière de gestion des ressources humaines et de santé et sécurité au travail? Nous avons ce qu'il vous faut, et bien plus encore!

Consultez la dernière mise à jour de notre centre de documentation. Les publications et travaux du Comité recensés dans ce guide se retrouvent sur notre site Web pour la plupart. Toutefois, certains documents génériques et volumes de référence ne sont disponibles qu'en version papier. N'hésitez pas à vous adresser à l'équipe du Comité pour y avoir accès.

NOS MEMBRES À L'HONNEUR -FEDNAV LIMITÉE

Félicitations à Fednav Limitée qui a rejoint les rangs des meilleurs employeurs de la région de Montréal, et ce, pour une troisième année consécutive!

Pour lire le communiqué de presse.







Classes Affaires -Stages d'exploration de carrières

Le programme Classes Affaires, proposé par MR³ Montréal Relève, permet aux professionnels issus de différents secteurs économigues de la métropole de faire explorer les métiers et professions vers lesquels ils désirent attirer une relève, incluant les différentes spécialités de l'industrie maritime. Classes Affaires invite les organisations maritimes à participer en grand nombre à cette initiative qui offre aux élèves de 3e et 4^e secondaire l'opportunité de réaliser un stage d'exploration de carrières d'une semaine au cours de la période estivale.

L'expérience Classes Affaires, mais en quoi cela consiste? : http://vimeo.com/76715197

Si l'expérience vous intéresse, communiquez avec Julie Mongrain par courriel à jmongrain@projetclassesaffaires.ca ou par téléphone au 514-270-3300 poste 2.

www.projetclassesaffaires.ca

Veuillez noter que cette initiative est offerte seulement dans la région de Montréal

CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET FORMATIONS

14-15 mars : **Foire de l'emploi** – Centre de foires ExpoCité, Québec

<u>20 mars</u>: Formation en gestion environnementale des navires (en anglais)

Offerte en collaboration avec la Fédération maritime du Canada, Montréal

1er avril: Formation en GRH

Création et optimisation d'équipe de travail (méthode Belbin), Bécancour

15 avril: Formation en GRH

Le mentorat comme outil de fidélisation des talents, Québec

<u>23 avril:</u> Formation connaissances générales en transport maritime

Offerte en collaboration avec Technopole maritime du Québec et

l'Institut maritime du Québec, Rimouski

13 mai : Introduction au code ISM et aux audits ISM/ISPS, Québec

<u>19 juin :</u> **Assemblée générale annuelle du Comité**, Québec

Pour plus de détails sur nos activités de formation, consultez notre calendrier!

ACTIVITÉ DE PROMOTION DES CARRIÈRES : UNE VISITE RÉUSSIE EN MAURICIE

Le 18 février dernier, l'équipe du Comité sectoriel a profité d'une visite à l'école secondaire Le Tremplin, située à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, pour promouvoir les carrières maritimes auprès d'une centaine d'élèves de quatrième et cinquième secondaire

À l'aube des inscriptions collégiales, nous sommes conscients que ces jeunes sont confrontés à des choix décisifs. C'est pourquoi nous croyons fermement que ces activités de promotion peuvent contribuer à les orienter vers un milieu méconnu qui offre des possibilités de carrière multiples et prometteuses.

CERTIFICAT D'APTITUDE ET DE SENSIBILISATION À LA SÛRETÉ

Au cours des derniers mois, beaucoup d'intervenants nous ont transmis leurs appréhensions quant aux nouvelles exigences réglementaires liées au certificat d'aptitude en matière de sûreté.

Par conséquent, nous sommes heureux de vous informer que l'Institut maritime du Québec a obtenu l'accréditation de Transports Canada afin d'offrir le tout nouveau cours de sensibilisation à la sûreté pour le personnel de navire ayant des responsabilités en matière de sûreté. Des cours sont prévus à l'horaire en mars et avril 2014. Nous vous invitons à consulter le site internet de l'IMQ afin d'obtenir plus de détails.

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ADULTES EN FORMATION – APPRENDRE EN TRAVAILLANT

Du 29 mars au 6 avril 2014 aura lieu la Semaine québécoise des adultes en formation (SQAF) dans les 17 régions du Québec. À cette occasion, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) invite les entreprises à souligner l'importance de l'apprentissage pour le milieu du travail.

Profitez de la Semaine pour saluer lors d'une activité de rencontre ou dans votre journal interne les membres de votre personnel qui ont entrepris une démarche de formation. L'ICÉA peut se rendre disponible pour organiser des remises d'attestation soulignant la démarche de formation, dans votre région ou dans votre entreprise. Pour en savoir davantage, rendez-vous au www.adulteenformation.com

L'INSTITUT MARITIME DU QUÉBEC (IMQ) SOULIGNE SON 70^E ANNIVERSAIRE EN 2014

Depuis sa création, il y a 70 ans, l'IMQ a formé plus de 2 216 diplômés, tous programmes confondus. Cet important anniversaire sera souligné lors d'activités diverses telles que le gala Méritas et la cérémonie de remise des diplômes. Toute l'équipe du Comité sectoriel tient à saluer la qualité des formations maritimes et de l'enseignement offerts à l'IMQ. Nous tenons également à souligner le soutien indéfectible de son personnel dans la réalisation de projets de formation continue en collaboration avec le Comité sectoriel. Bonne continuité!



